

LA BOÎTE À LIRE

Chers lecteurs,

Bienvenue dans votre « Boîte à Lire »

Règlement

Le principe est simple : vous avez lu un livre et vous aimeriez en faire profiter quelqu'un : vous le déposez dans la « Boîte à Lire », vous en prenez un qui s'y trouve en échange (ou pas) . . . Vous pouvez rapporter le livre emprunté, le déposer dans une autre « Boîte à Lire », ou le garder.

La « Boîte à Lire » est basée sur le don, le partage de la culture et l'esprit civique. Pour que cela fonctionne il faudra respecter quelques règles suivantes : le dépositaire d'un livre renonce à sa propriété. Seuls les livres en bon état seront déposés.

Les magazines de qualité, récents sont acceptés en petite quantité. La « Boîte à lire » n'est pas une déchetterie, prière de ne pas déposer vos cartons de vieilles revues.

La « Boîte à Lire » étant accessible à tous, il est interdit d'y mettre des ouvrages pornographiques, sectaires ou présentant des idées extrémistes.

L'utilisation de la « Boîte à Lire » est basée sur le civisme, chacun doit donc respecter les règles pour un bon fonctionnement.

Ce lieu vous appartient, à vous de le faire vivre.

Bonne Lecture



Mme MANIK

L'artiste qui a réalisé la superbe peinture fixée à l'entrée du local



Les rayons de livres à l'intérieur de la « Boîte à Lire »